



MAIRIE DE TORSAC

1 Place Jules Richeux
Le Bourg
16410 TORSAC

05.45.24.54.20
mairie@torsac.fr

AVIS DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Maire a l'honneur d'informer ses administrés que le conseil municipal se réunira en séance ordinaire :

**Mardi 2 juin 2026
A 20 heures
Salle Polyvalente de TORSAC**

Par délibération du conseil municipal en date du 8 avril 2026, le nouveau lieu permanent des réunions du conseil municipal aura lieu à la salle polyvalente de Torsac sis 177 rue de la Forge pour des raisons d'accessibilité et pratiques.

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du procès-verbal de la séance du 21 avril 2026
- Délégation d'attributions du conseil municipal au Maire
- ATD 16 : missions optionnelles « messagerie » et « pare-feux »
- Subventions aux associations 2026
- Participation à la piscine de La Couronne
- Travaux de voirie 2026
- Nomination de référents « ambroisie »
- Elections sénatoriales 2026
- Fontaine des Garands
- Opération « moustiques tigres »
- Questions diverses

Fait à Torsac, le 22 mai 2026
Le Maire, Thierry PERONNAUD

